



Ce jeudi 1^{er} juillet 2021, 24 membres ont participé au C.A. Début de séance : 18h

Membres excusés :

- Mme DEXPERT

Secrétariat de séance : Mme Dupeyrous-Péronnet

Ordre Du Jour :

1. Approbation des PV du CA du 29 mars
2. Rapport pédagogique 2020-2021
3. Points sur les effectifs et la structure
4. Conventions
5. Actions du projet d'établissement pour 2021-2022 : pour information
6. Annulation des dons pour les voyages : les Abeilles+ FSE
7. Admissions en non valeurs
8. DBM pour vote et pour info:
 - Crédits globalisés
 - Réactualisation des crédits 2021.
9. Autorisation pour le recrutement de contrats de droit public : 7.5 AED + 0.5 AP
10. Autorisation de recrutement des personnels de droit privé : CUI
11. Point sur la restructuration
12. Questions diverses.

Modification de l'ordre du jour :

Dans la rubrique 5, Actions du projet d'établissement, seul le Projet inclusif SEGPA sera pris en compte dans le cadre de ce C.A. Les autres projets sont en cours de préparation et ils seront examinés à la rentrée.

Cette modification est adoptée à l'unanimité.

1) Approbation du Procès-verbal du Conseil d'Administration du 21 mars 202

Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2) Rapport pédagogique 2020-2021

Effectifs scolaires

Ils sont en hausse, en section générale, depuis 2018. Cette progression se confirme pour 2021-2022. Elle est plus forte que dans le reste du département et dans l'académie. On peut l'expliquer par un mouvement de la population : de nouveaux habitants sont arrivés dans le secteur.

En revanche, les effectifs de la SEGPA sont en baisse.

Cette année, l'effectif global est de 751 élèves

Caractéristiques sociales des élèves

Les catégories professionnelles les plus favorisées et les plus défavorisées sont en baisse. On observe le renforcement des catégories socio-professionnelles centrales : cadres moyens, employés, artisans, commerçants...

Cette année, il y a eu un tassement du nombre de boursiers, ce qui est surprenant en période de pandémie : 24,25% contre 26,2% l'an dernier.

On peut imputer ce phénomène au fait que certaines familles ont de plus en plus de mal à fournir les papiers requis ou à effectuer les démarches, malgré l'aide fournie au sein du collège.

Régime scolaire type

La majorité des élèves de l'établissement prennent le bus et sont demi-pensionnaires.

Caractéristiques scolaires

A l'entrée en 6^{ème}, les scores sont inférieurs à la moyenne départementale et académique. Mais ils progressent ensuite chaque année en Français et Mathématiques.

Les redoublements sont maîtrisés pour les niveaux intermédiaires. Un seul redoublement a été demandé en 3[°] cette année.

Orientation

Nos élèves de 3[°] s'orientent de plus en plus en 2^{nde} Générale et Technologique où ils réussissent bien. En 4 ans, nous sommes passés de 62% à 72%. Le score est d'ailleurs supérieur à celui du département et de l'académie. Ceci s'explique grâce à un bon accompagnement des élèves.

Néanmoins, un point reste à améliorer : celui de la réussite au brevet. En effet des écarts importants existent entre les élèves en fonction des CSP d'origine.

Résultats du 1^{er} tour d'affectation Affelnet :

COLLÈGE	SEGPA
71,11% en 2 ^{nde} GT	27 élèves en CAP
25,18% en 2 ^{nde} PRO	
3,7% en CAP	
8 élèves non affectés	1 élève sans affectation

Pour les autres niveaux, trois élèves de 6[°] sont orientés en 5[°] SEGPA, quatre élèves de 4[°] sont orientés en 3[°] Prépa métiers et un élève de 4[°] est orienté en 3[°] ULIS.

Actions de remédiation et d'accompagnement des élèves

a) Groupes de prévention du décrochage scolaire

Au premier semestre : 2 heures /semaine en 6[°] et 5[°]

Au deuxième semestre : 2 heures /semaine en 4° et 3° (avec préparation du CFG)

b) Dispositif Devoirs Faits

Il s'étend d'octobre à mai. Cette année, les intervenants ont été majoritairement des professeurs.

En théorie, les élèves sont volontaires, mais il s'agit d'un « volontariat appuyé » : l'incitation est forte lors des conseils de classe 2021 !

A la rentrée prochaine, le dispositif sera obligatoire pour les 6° au premier trimestre, jusqu'aux vacances de la Toussaint. Avec leur professeur principal et en demi-groupes, ils auront des cours de méthodologie et ils apprendront à utiliser Pronote.

c) Accompagnement des élèves décrocheurs

Plusieurs élèves éloignés de l'école depuis longtemps sont revenus cette année, notamment en 3^{ème}. Ils ont pu passer le CFG (Certificat de Formation Générale) en même temps que les 3°SEGPA et quitter le collège avec un diplôme. Cela a été possible grâce à un accompagnement personnalisé réalisé par des professeurs des écoles spécialisés. Deux candidats ont également pu être présentés au DELF (Diplôme d'étude de la langue française) où ils ont obtenu un niveau A2 (CECRL).

d) Parcours Avenir

5°: 2 heures au Semestre 2 avec un enseignant PLP → ateliers de découverte professionnelle.

Début 2021, participation au forumdesmétiers et au forum desformationspourdesélèvesde4°et3°GénéraleetSEGPA.

Pour les classes de SEGPA→Projetreconduit à la rentrée avec deux PE

4° : visite ERA de Pessac en juin et stages maintenus malgré le confinement

3° : visite du LP des Métiers de Gironde et du LP Anatole de Monzie à Bazas + participation aux forums des métiers et des formations + organisation de mini-stages individuels en LP + stages maintenus malgré le confinement + rencontres régulièresavec les familles

e) PIX : programme de validation des compétences informatiques

1ère année : 137 candidats →129 validations.16 compétences sont travaillées sur PIX.

Il a été rendu facultatif en cours d'année scolaire en raison de la COVID.

Il est important de savoir que cette certification est proposée à chaque fin de cursus : 3°, Terminales, Bac +2, Bac+3, Bac+5. Elle est gratuite dans le cadre du cursus scolaire.

Il est possible de se former à tout âge et tout au long de la vie : Long Life Learning (auto formation)

Actions culturelles, sportives et citoyennes

Beaucoup de dynamisme dans notre collège.

30 actions variées ont été inscrites au Projet d'Établissement cette année. Hélas, certaines actions telles que les voyages scolaires n'ont pas pu être réalisées (COVID).

Prévention et sécurité

- ASSR 1 et 2 en 5° et 3°, avec un rattrapage pour les 4° qui n'avaient pas pu le passer l'an dernier en raison de la COVID.

- PPMS risques naturels et intrusion violente

Mesures disciplinaires

Il y a eu beaucoup d'exclusions temporaires cette année. Les chiffres passent du simple au double par rapport à l'an dernier. Étrangement, c'est au 2^{ème} trimestre qu'il y a eu le plus d'exclusions, malgré le confinement. Il semblerait que les élèves aient eu beaucoup de mal à gérer leurs émotions. Beaucoup sont en souffrance, aussi.

Il y a eu cinq conseils de discipline cette année. Trois élèves ont été définitivement exclus. Parmi les deux élèves non exclus, une élève n'est pas revenue. Mais l'autre élève a su tenir ses engagements jusqu'à la fin de l'année.

Ces élèves sont en grande difficulté scolaire et en voie de décrochage. Il leur a été difficile de reprendre après un long confinement et de suivre des règles claires.

L'année prochaine, il faudra veiller à accompagner encore mieux ces élèves :

- L'encadrement sera plus important (les AED ont été particulièrement absents cette année)
- Des activités sportives seront proposées aux élèves sur le temps de pause déjeuner.
- Mesures de responsabilisation : le chef d'établissement lance un appel pour trouver des associations qui nous permettraient d'instaurer des mesures alternatives aux exclusions. Il pourrait s'agir de partenariats avec les pompiers, les Restaus du Cœur, ou encore les maisons de retraite et autres structures nécessitant un engagement fort qui pourraient entraîner une prise de conscience chez les élèves posant des problèmes de comportement au collège.

Conditions matérielles de fonctionnement :

→ Aide importante du Conseil départemental

a) Remboursement des voyages

Quatre voyages sportifs et/ou culturels devaient être organisés : Paris, Bombannes, Écosse, Espagne. Les avoirs sont repoussés jusqu'à décembre 2022.

b) Service restauration

Nous avons une équipe de restauration qui s'engage pour l'amélioration du service : animations et décorations tout au long de l'année + contribution active au climat scolaire + cuisine innovante + Loi EGALIM : menus alternatifs

Labellisation Bio : objectif 2021-2022 = 20% de produits bio ou raisonnés

c) Travaux

Les travaux se poursuivent selon le planning annoncé :

➤ **Fin de la 1ere phase**

- Déménagement des modulaires en février 2021, et installation dans le bâtiment A rénové.
- Inauguration du nouveau restaurant scolaire en février.
- Livraison des installations sportives en avril 2021 : 6 vestiaires avec douches, sanitaires élèves, un bureau des enseignants avec douches et sanitaires, une salle d'activités, un gymnase et 2 locaux de stockage de matériel (un pour le collège et un pour les associations.)

Une convention pour l'utilisation des installations sportives sera signée à la Toussaint entre la mairie, le département et le collège.

➤ **2^e phase :**

- Septembre 2021 : Nouvelle entrée des élèves, nouveau préau et installation des bancs dans la cour de récréation.
- La construction des ateliers de SEGPA est en cours et des réunions avec les enseignants ont eu lieu depuis le printemps pour régler les derniers détails concernant les équipements et le matériel.
- Livraison des bâtiments SEGPA, Administration et logements prévue en février 2022.

Situation sanitaire

4 réunions de la CHSCT cette année : révision du protocole sanitaire
264 tests réalisés en mai → **tous négatifs**

Régulation et perspectives du projet d'établissement

Poursuite des dispositifs AP et EPI

Poursuite du renforcement de la liaison intra-cycle 3 et collège/lycées

Participation du collège aux activités CESC21

Renforcement des outils destinés à améliorer le climat scolaire

Maintien de l'accompagnement des élèves de 3^e pour augmenter le taux de réussite au DNB et la validation du socle

Projet « Cordées de la réussite » pour susciter l'ambition des élèves (→boosting effect)

Poursuite du suivi et de l'accompagnement du chantier de rénovation

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

3) Point sur les effectifs et la structure (rentrée 2021)

COLLÈGE	SEGPA	ULIS
7 divisions de 6 ^e 194	1 division de 6 ^e 16	4 élèves
6 divisions de 5 ^e 179	2 divisions de 5 ^e 19	1 élève
6 divisions de 4 ^e 172	2 divisions de 4 ^e 21	5 élèves
5 divisions de 3 ^e 141	2 divisions de 3 ^e 27	5 élèves

Total : 686 + 83 + 15 = 784 élèves

4) Conventions

→ Convention avec la compagnie Uz et Coutumes – Convention de partenariat avec la fondation casino « Artistes à l'école » - Convention de partenariat avec la compagnie Le Glob - Convention avec le groupement de commandes de denrées alimentaires dont le siège est le Lycée Victor Louis de Talence – Convention de mise à disposition de la piscine municipale et des vestiaires de Langon année 2021 – Convention avec l'association Silex (Dispositif départemental « Un artiste un collègue » - Convention avec l'association FDAAPPMA (pêche et protection aquatique 33) pour l'action « ça chauffe pour ma planète » - Convention avec l'association FDAAPPMA (pêche et protection aquatique 33) pour l'action « Billet courant vert »

Ces conventions sont votées à l'unanimité.

5) Actions du projet d'établissement pour 2021-2022 : pour information

- Projet inclusif en SEGPA : afin d'éviter un cloisonnement et un fonctionnement fermé de cette structure au sein du collège
 - Dans le passé, l'inclusion se faisait en EPS. Cette année, elle concernait aussi l'AP français et les Arts Plastiques (bilan positif). En 2021-2022, 2 autres disciplines seront concernées : l'Histoire/Géographie et la Musique
 - Partenariat avec le service restauration aussi, séjour à Blasimon (reporté) et participation au Petit-déjeuner médiéval (EPI Français/Histoire-Géographie)

6) Annulation des voyages et des dons:

Remboursement des dons octroyés pour les voyages suite à la situation sanitaire

Don de 500 € des Abeilles pour le voyage en Ecosse

Don de 1200 € du foyer pour le voyage en Ecosse

Don de 800 € du foyer pour l'Espagne

Don de 300 € du foyer pour le voyage à Paris

Don de 500 € du foyer pour le voyage à Bombannes

Don de 657.55 € de l'association sportive pour le voyage à Bombannes

Ces remboursements sont votés à l'unanimité.

7) Don du FSE pour l'action « pyrotechnie » :

Le foyer offre un don d'un montant de 400 euros pour l'action pyrotechnie financée en partie par le Conseil Départemental.

8) Admission en non valeurs

Elle concerne les dossiers de non paiement de la demi-pension qui ont dû être adressés à un huissier de justice (familles non solvables ou ne donnant pas signe de vie). Montant : 2238 €. Cette somme concerne deux familles.

Cette admission est votée à l'unanimité.

9) DMB pour vote et info

a) Décisions budgétaires modificatives pour information :

DBM n° 2 :

- Ouverture de crédits au service AP

CDI fonds documentaires : 3000 euros.

DBM n° 3 :

- b) Ouverture de crédits au service VE
MDPH : 595.36 €
- c) Ouverture de crédits au service AP
Taxe apprentissage : 905.03 €

Décision de l'ordonnateur :

Afin d'ouvrir des crédits pour les admissions en non valeur (2300 €) sans faire de prélèvement sur fonds de roulement, virement entre comptes au SRH :

- d) - 600 € sur les charges courantes cuisines
- e) - 1700 € sur la maintenance en cuisine

f) Répartition des crédits globalisés : DBM pour vote

Cette année le montant des crédits globalisés s'élève à **3 481 €**. Le montant est égal à celui de l'année dernière. En 2019, il était de 6 435 €. Des crédits avaient été ouverts par anticipation lors du budget afin de pouvoir payer les droits de reprographie dont la facture arrive toujours en début d'année. **Solde réel de la lolf en 2020 : 4 118.34 €**. Soit pour 2021 : **4 118.34 + 3 481 = 7 599.34 €**. **Contre 11 891.27 en 2020 (soldes plus reliquats)**

Voici le tableau qui résume la répartition :

Activités	Crédits ouverts	Répartition (besoins)	DBM pour vote
13MS Manuels scolaires	661,33 €	1 028,57 €	367,24 €
13COR Carnets	4,00 €	1 656,00 €	1 652,00 €
13 REP Droits de repro	2 800,00 €	2 640,00 €	-160,00 €
13 ADP Projets	3 666,09 €	2 274,77 €	-1 391,32 €
Totaux	7 131,42 €	7 599,34 €	467,92 €

Solde sur les manuels scolaires après dépenses en cours : 320.70 €. En prévision de rachats de livres.

Solde sur les projets pédagogiques après dépenses en cours : 974.25 €. Il reste également sur les crédits Etablissements pour les sorties ou actions diverses : 1 002.52 €.

10) Autorisation pour le recrutement de contrats de droit public : 7.5 AED + 0.5 AP

Le Conseil d'Administration doit autoriser chaque année scolaire le recrutement des contrats de droit public, à hauteur des dotations qui sont consenties par les services

académiques (rectorat ou DSDEN) et dans le respect de celles-ci (quant au nombre de postes, la nature du contrat et le type de fonction).

Il autorise par conséquent le Chef d'Etablissement à signer les contrats individuels de travail des personnels et leurs avenants éventuels.

Pour la rentrée nous aurons un équivalent poste à 7.5 AED et 0.5 AP. 5 nouveaux recrutements vont avoir lieu pour la rentrée de septembre. 5 AED sont renouvelés.

Cette autorisation est votée à l'unanimité.

11) Autorisation pour le recrutement de contrats de droit privé : CUI

Le Conseil d'Administration doit autoriser chaque année scolaire le recrutement des contrats aidés, sous forme de contrat unique d'insertion – contrat d'accompagnement dans l'emploi, à hauteur des dotations qui sont consenties par les services académiques (rectorat ou DSDEN) et dans le respect de celles-ci (quant au nombre de postes, la nature du contrat et le type de fonction).

Il autorise par conséquent le Chef d'Etablissement à signer les demandes d'aide avec les salariés et le prescripteur des contrats (pôle emploi, conseil départemental...) ainsi que les contrats individuels de travail des personnels et leurs avenants éventuels.

Nous avons eu cette année deux CUI qui dépendent du Département. Une va être renouvelée, une autre a démissionné et un nouveau recrutement a eu lieu au 1^{er} juin.

Cette autorisation est votée à l'unanimité.

12) Point sur la restructuration

L'ensemble de la communauté éducative déplore de nombreuses dégradations dans les beaux bâtiments neufs du nouveau collège : gouttières longeant le réfectoire toutes endommagées, espaces verts piétinés, plantations ruinées, dégradations dans les sanitaires, numéros de salles enlevés, coups de stylo sur les murs blancs des couloirs, grillage à remplacer à un endroit, 2 extincteurs décrochés, une vitre cassée (lancé de cailloux)

Un appel au civisme des élèves sera lancé à nouveau à la rentrée.

13) Questions diverses

Répartition des IMP (indemnités de missions particulières) : volume de 8,5 IMP

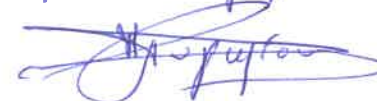
→ Cette répartition a été discutée au préalable en conseil Pédagogique.

Pas de questions émanant des personnels ou des parents.

Madame la principale remercie les membres du CA pour le travail accompli cette année et la confiance exprimée à travers les votes.

Fin de séance à 20h10

Secrétariat de séance

Myriam Dupuyroux - Péronnet


Chef d'établissement






Collège
Toulouse-Lautrec
Langon



académie
Bordeaux

RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE

DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Structure et effectifs rentrée 2021

	Collège		SEGPA		ULIS	
6 ^e	7 divisions	194 élèves	1 division	16 élèves	4 élèves	Les 15 élèves sont inclus dans les classes de collège selon leur âge et leur profil
5 ^e	6 divisions	179 élèves	2 divisions	19 élèves	1 élève	
4 ^e	6 divisions	172 élèves	2 divisions	21 élèves	5 élèves	
3 ^e	5 divisions	141 élèves	2 divisions	27 élèves	5 élèves	
Total	24	686	7	83	15	

Effectif total au 28/06/2021 : 784 élèves



Collège
Toulouse-Lautrec
Langon



académie
Bordeaux

RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



PROJETS INCLUSIFS SEGPA/ GENERAL

Bilan 2020/2021		Projets 2021/2022	
Inclusions EPS sur tous les niveaux	Non mis en place cette année (protocole sanitaire)	EPS	Tous les niveaux
6^{ème} SEGPA/6F		6^{ème} SEGPA/6^{ème} générale	
2 disciplines		4 disciplines	
3 enseignants concernés : 1 enseignant spécialisé, 2 professeurs disciplinaires		6 enseignants concernés : 2 enseignants spécialisés, 4 professeurs disciplinaires	
Français	AP Français 1h/quinzaine	Français	AP 1h/ quinzaine
	Difficultés semestre 2 : écart important Elèves de 6J en retrait.	Arts	Exposition aux Carmes (projet Sud Gironde) 1h hebdomadaire
Arts Plastiques	1h hebdomadaire : création décors pour le spectacle de percussions des 6J Bilan positif	Plastiques	1h hebdomadaire
		HGEMC	Thèmes choisis dans le programme de 6 ^{ème} et étudiés en inclusion (co-enseignement ou co-intervention). Inclusion sur quelques semaines par période
		Musique	1h hebdomadaire
4^{ème} SEGPA/4^{ème} générale		5^{ème} SEGPA/5^{ème} générale	
Projet Prévisanté : reconduit en 2021/2022 (Covid)		EPI	Projet médial sur une période Français, Histoire, musique, arts plastiques
Projet course contre la falm trimestre 3		Arts	1h hebdomadaire
		Plastiques	
		4^{ème} SEGPA/4^{ème} générale	
		Projet	Rencontres sportives dans l'année
		Prévisanté	Séjour de trois jours à Blasimon (33)



Collège
Toulouse-Lautrec
Langon



académie
Bordeaux

RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Ministère de l'Éducation Nationale
et de la Recherche

Répartition Indemnités pour Mission Pédagogiques 2021-2022

Coordination EPS	1 x 2	2
Coordination pédagogique « Devoirs Faits »	1.25	1.25
Référent Parcours avenir Décrochage scolaire / Inclusion	0.75 0,5	1.25
Coordination des TICE	2 maintenance	
	1 Pédagogie	
	0.5 Application PIX	4
+ Communication (site internet et page Facebook)	0,5	
		8.5